L'Autorité de la concurrence autorise la prise de contrôle exclusif de Newen par TF1

Publié le 04 juillet 2018

Le 21 janvier 2016, l'Autorité de la concurrence avait autorisé la prise de contrôle conjoint de Newen, qui produit des programmes diffusés à la télévision tels que la série Plus belle la vie, par TF1[1], et FIFL, société holding contrôlée Monsieur Fabrice Larue, président fondateur du groupe Newen Studios (voir communiqué de presse du 21 janvier 2016). Le 25 mai 2018, TF1 a notifié à l'Autorité de la concurrence sa prise de contrôle exclusif de Newen.

Les parties à l'opération

Le groupe TF1 est actif dans les secteurs de la télévision gratuite, avec les chaînes TF1, TMC, NT1, HD1, LCI, et de la télévision payante, avec les chaînes TV Breizh, Histoire, Ushuaïa TV et Série Club. Il est contrôlé exclusivement par le groupe Bouygues.
Newen Studios est spécialisée dans la production et la distribution audiovisuelle à travers notamment les sociétés Telfrance, CAPA et 17 Juin et le digital avec Neweb.

Cette opération consiste pour TF1 à développer son pôle de production et de distribution audiovisuelle, en France et à l'international.

Les effets sur les marchés

L'instruction de ce dossier a consisté à vérifier que l'analyse menée en 2016 demeurait valable et n'était pas remise en question par la prise de contrôle non

plus conjoint mais exclusif de TF1 sur Newen.

Après examen, tout effet sur les marchés des programmes de stock (fictions, documentaires…), dont les fictions dites « d'expression originale française (« EOF »), et les programmes de flux (divertissements) a pu être écarté. La nouvelle entité détenant, en effet, une position limitée sur ces marchés et TF1, acheteur de programmes, représentant moins de 30 % des achats totaux du marché.

[1]*En 2016, TF1 avait pris 70 % du capital de Newen Studios. À l'issue de l'opération autorisée ce jour, TF1 détiendra 100% du capital de Newen Studios.*

DÉCISION 18-DCC-106 DU 29 JUIN 2018

relative à la prise de contrôle exclusif de Newen Studios par TF1

Consulter le texte intégral

Contact(s)

Virginie Guin
Directrice de la communication
01 55 04 02 62
Contacter par mail

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la communication
01 55 04 02 14
Contacter par mail